

TESTEZ-VOUS !

Êtes-vous capable de faire un sans-faute sur la cybersécurité ? Plusieurs réponses sont parfois possibles.

Q1- Quelles précautions adopter sur les réseaux sociaux ?

- A- Ne pas rendre public d'informations personnelles et familiales qui pourraient vous porter préjudice (nom, adresse...)
- B- Activer la double authentification
- C- Vérifier régulièrement vos paramètres de confidentialité de votre compte
- D- Faire attention à qui vous parlez sur les réseaux car tout le monde n'est pas qui il prétend être

Q2- Quels risques encourez-vous à ne pas changer le mot de passe par défaut de votre objet connecté ?

- A- Une prise de contrôle par un pirate informatique de votre objet connecté
- B- Une usure prématurée de la batterie
- C- Un vol de données personnelles
- D- Aucun risque

Q3- Quelles sont les questions à se poser lors d'un achat en ligne ?

- A- Le site accepte-t-il des moyens de paiement sécurisés ?
- B- Je ne me pose pas trop de questions, c'est comme en magasin
- C- Est-ce que les avis concernant le site Internet sont positifs ?
- D- Est-ce que le prix de l'offre est crédible ?

Q4- Quels comportements à adopter en utilisant un réseau Wi-Fi public ?

- A- J'évite de m'y connecter, en privilégiant autant que possible les réseaux 3G/4G/5G
- B- Je ne réalise pas d'achats en ligne ou d'opération sensible
- C- Je profite de la gratuité de ce réseau en toute confiance
- D- Je consulte mon compte bancaire en faisant attention que personne ne regarde mon écran

Q5- Vous recevez un SMS de l'Assurance Maladie qui vous demande de confirmer vos informations personnelles et bancaires...

- A- Je vérifie par moi-même sur le site Internet ou l'application de l'Assurance Maladie
- B- Je clique sur le lien : la santé avant tout !
- C- Je bloque et je signale au 33700
- D- Je transfère le SMS à mes proches pour qu'ils confirment leurs coordonnées également

Q6- Je découvre que mon enfant est le cyberharceleur : que faire ?

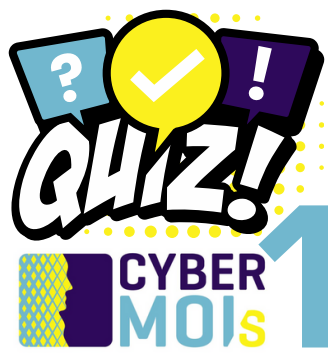
- A- Rien : ce sont des jeux d'adolescent
- B- Je l'informe des conséquences psychologiques et même physiques pour les victimes
- C- Je lui explique que c'est grave et puni par la loi
- D- J'appelle le 3018 pour être aidé et informé



Du 1er au 31 octobre 2024
Devenez #CyberEngagés

Besoin de conseils ou d'assistance ?
Ayez le réflexe : [Cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr)





RÉPONSES AU QUIZ

Les bonnes réponses sont en vert, les mauvaises en rouge. Pour approfondir toutes les réponses, vous trouverez des explications détaillées sur le site cybermalveillance.gouv.fr

Q1- Quelles précautions adopter sur les réseaux sociaux ?

- A- Ne pas rendre public d'informations personnelles et familiales qui pourraient vous porter préjudice (nom, adresse...)
- B- Activer la double authentification
- C- Vérifier régulièrement vos paramètres de confidentialité de votre compte
- D- Faire attention à qui vous parlez sur les réseaux car tout le monde n'est pas qui il prétend être

Q2- Quels risques encourez-vous à ne pas changer le mot de passe par défaut de votre objet connecté ?

- A- Une prise de contrôle par un pirate informatique de votre objet connecté
- B- Une usure prématurée de la batterie
- C- Un vol de données personnelles
- D- Aucun risque

Q3- Quelles sont les questions à se poser lors d'un achat en ligne ?

- A- Le site accepte-t-il des moyens de paiement sécurisés ?
- B- Je ne me pose pas trop de questions, c'est comme en magasin
- C- Est-ce que les avis concernant le site Internet sont positifs ?
- D- Est-ce que le prix de l'offre est crédible ?

Q4- Quels comportements à adopter en utilisant un réseau Wi-Fi public ?

- A- J'évite de m'y connecter, en privilégiant autant que possible les réseaux 3G/4G/5G
- B- Je ne réalise pas d'achats en ligne ou d'opération sensible
- C- Je profite de la gratuité de ce réseau en toute confiance
- D- Je consulte mon compte bancaire en faisant attention que personne ne regarde mon écran

Q5- Vous recevez un SMS de l'Assurance Maladie qui vous demande de confirmer vos informations personnelles et bancaires...

- A- Je vérifie par moi-même sur le site Internet ou l'application de l'Assurance Maladie
- B- Je clique sur le lien : la santé avant tout !
- C- Je bloque et je signale au 33700
- D- Je transfère le SMS à mes proches pour qu'ils confirment leurs coordonnées également

Q6- Je découvre que mon enfant est le cyberharceleur : que faire ?

- A- Rien : ce sont des jeux d'adolescent
- B- Je l'informe des conséquences psychologiques et même physiques pour les victimes
- C- Je lui explique que c'est grave et puni par la loi
- D- J'appelle le 3018 pour être aidé et informé



Du 1er au 31 octobre 2024
Devenez #CyberEngagé

Besoin de conseils ou d'assistance ?
Ayez le réflexe : [Cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr)

